



*Toujours à l'écoute.*

INTÉGRITÉ + FIERTÉ + COURAGE

# RAPPORT ANNUEL

DIRECTION DU SERVICE DE POLICE

# 2014

Ce rapport annuel 2014 est publié par la Direction des communications de la Ville de Lévis en collaboration avec la Direction du service de police de la Ville de Lévis.

**Rédaction** : Catherine Lemelin-Simard, conseillère en soutien opérationnel,  
Direction du service de police de la Ville de Lévis

**Design graphique** : Niveau 5

**Crédits - Photographies** : Jean-Sébastien Levan, Ville de Lévis

**Impression** : Les Productions d'OZ

**Tirage** : 50 copies

La Direction du service de police de la Ville de Lévis tient à remercier tous les membres du personnel ayant collaboré à la réalisation de ce document.

Ce document a été rédigé selon les principes de la rédaction épïcène.

Ce document a été imprimé sur du papier 100 % recyclé.

Direction des communications  
2303, chemin du Fleuve  
Lévis (Québec) G6W 5P7

Juin 2015



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	4
Mot de la présidente du comité de sécurité publique.....	4
Mot du directeur.....	4
Les faits saillants 2014.....	5
Le Service de police de la Ville de Lévis, une organisation policière <i>Toujours à l'écoute</i> .....	6
Toujours à l'écoute de la population.....	8
Toujours à l'écoute des familles, des jeunes et des personnes âgées.....	12
Toujours à l'écoute des partenaires.....	14
Toujours à l'écoute de notre équipe.....	16
<b>Annexes .....</b>	<b>18</b>
1. Organigramme (au 31 décembre 2014).....	18
2. Profil de notre personnel (au 31 décembre 2014).....	19
2.1 Distribution des effectifs selon leur fonction.....	19
2.2 Distribution de notre personnel permanent par année de service.....	20
3. Profil budgétaire.....	20
3.1 Budget et environnement.....	20
3.2 Nos dépenses.....	20
3.3 Nos revenus.....	21
4. Statistiques opérationnelles.....	21
4.1 Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements.....	21
4.2 Nature des cartes d'appel en 2014.....	22
4.3 Bilan des constats d'infraction.....	23
5. Bilan routier en 2014.....	24
6. Évolution des délits et des infractions en 2014.....	24
7. Statistiques des plaintes en déontologie policière entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2014.....	25



## MOT DU MAIRE

Une fois de plus, grâce au professionnalisme de toute l'équipe de notre corps policier, le Service de police de Lévis a pleinement rempli son mandat sur le territoire. Pour un maire, il est rassurant de constater que son équipe est composée de personnel civil, de policières et policiers dévoués et professionnels qui font la fierté de la population lévisienne.

En matière de sécurité, la population de Lévis n'a rien à envier aux corps de police des autres municipalités. À Lévis, le taux de criminalité a diminué, le bilan routier s'est amélioré et le taux de satisfaction des Lévisiens et les Lévisiennes envers le service de police dépasse les 93 %. Pas surprenant que la Ville de Lévis soit considérée comme étant la 3<sup>e</sup> ville la plus sécuritaire au Canada.

Au nom du conseil municipal, je remercie tous les membres du Service de police pour leur excellent travail effectué au cours de l'année 2014!

GILLES LEHOULLIER

Maire de Lévis



## MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

À titre de présidente du comité de sécurité publique, je tiens à souligner une fois de plus le travail exceptionnel de tous les membres du Service de police de la Ville de Lévis et les efforts déployés par chacun d'entre eux pour en faire l'une des villes les plus sécuritaires au Québec.

À la lecture de ce rapport annuel, vous pourrez constater l'implication communautaire de nos policières et policiers qui, quotidiennement, s'assurent de sensibiliser la population à l'importance de la prévention.

Leur professionnalisme et leur dévouement en font un groupe dont nous pouvons tous être fiers.

JANET JONES

Présidente du comité de sécurité publique



## MOT DU DIRECTEUR

C'est avec plaisir et fierté que je vous présente le Rapport annuel 2014 du Service de police de la Ville de Lévis. C'est sous le thème *Toujours à l'écoute* que nous vous le présentons. Par les activités et les programmes mis en place au cours de la dernière année, nous avons réussi à répondre aux attentes des citoyennes et citoyens, et à contribuer à maintenir la ville de Lévis comme l'une des plus sécuritaires au Canada.

Notre plus belle récompense est sans aucun doute les résultats d'un sondage réalisé auprès de la population qui démontre le haut taux de satisfaction et de confiance envers le Service de police de la Ville de Lévis, mais d'abord et avant tout le sentiment de sécurité très élevé des citoyennes et citoyens.

À cet effet, nous pouvons dire : mission accomplie, et surtout, gardons et améliorons ce bilan et poursuivons cet accomplissement sans relâche avec *intégrité, fierté et courage*.

YVES CHARETTE

Directeur du Service de police de la Ville de Lévis



## LES FAITS SAILLANTS 2014

LES CITOYENNES ET LES CITOYENS DE LÉVIS SONT SATISFAITS DE LEUR SERVICE DE POLICE ET LUI FONT CONFIANCE DANS UNE PROPORTION DE 91 % ET 93 %.

•

96 % DES CITOYENNES ET DES CITOYENS DE LÉVIS SE SENTENT EN SÉCURITÉ TANT DANS LEUR QUARTIER QUE DANS LE RESTE DE LA VILLE.

•

LA CENTRALE 9-1-1 DE LÉVIS A ÉTÉ LA 13<sup>e</sup> CENTRALE 9-1-1, SUR LES 31 CENTRALES AU QUÉBEC, À OBTENIR LE CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

•

LE SPVLA ÉCRIT DE NOUVELLES PAGES D'HISTOIRE EN MATIÈRE D'ENQUÊTES CRIMINELLES.

•

LA CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIÈRES ET POLICIERS DE LÉVIS A ÉTÉ RENOUVELÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018.

•

LE SPVL COMPTE DANS SA FLOTTE DES VÉHICULES DE PATROUILLE PLUS « VERTS ».



# LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE LÉVIS, UNE ORGANISATION POLICIÈRE TOUJOURS À L'ÉCOUTE

## NOTRE MISSION<sup>1</sup>

Le Service de police de la Ville de Lévis (SPVL) a pour mission de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, de prévenir et de réprimer le crime et les infractions aux règlements municipaux, et d'en rechercher les auteurs. Dans la réalisation de sa mission, le SPVL assure la sécurité des personnes et des biens, coopère avec la communauté, sauvegarde les droits et les libertés, et respecte les victimes et leurs besoins.

À cette fin, le Service de police assure une présence policière permanente sur l'ensemble du territoire et vise à répondre aux besoins de la population à l'intérieur du mandat qu'il détient du conseil municipal et selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

## NOTRE VISION

Le Service de police de la Ville de Lévis est une équipe fière, dynamique et engagée, moderne et proactive, à l'écoute de la population et de ses besoins, misant sur la coopération avec l'ensemble de ses partenaires pour assumer son rôle de leader en matière de sécurité publique.

## NOS VALEURS

En plus d'adhérer aux valeurs de la Ville de Lévis, notre organisation est guidée dans l'accomplissement de sa mission par trois valeurs : **l'intégrité, la fierté et le courage**. Ces valeurs reflètent bien les mandats du Service de police et font dorénavant partie du code de valeurs de tout le personnel de l'organisation.

## NOTRE MODÈLE DE POLICE CITOYENNE

Notre modèle de police citoyenne repose sur trois aspects :

1. La connaissance de notre environnement;
2. La coopération avec l'ensemble de nos partenaires;
3. La planification de nos actions sur l'analyse de l'information policière.

<sup>1</sup> Articles 48 et 69 de la Loi sur la police, LRQ, c. P-13.1.

## VISUEL DE LA POLICE CITOYENNE ET SLOGAN

Fruit d'un travail réalisé en collaboration avec la Direction des communications, cette nouvelle image reflète les valeurs de la Direction du service de police, dégageant un dynamisme et une proximité envers la population.

L'élément clé du concept est la trame de fond qui déploie un ensemble de prénoms identifiant des personnes pour qui la police est à l'écoute. Cette liste de prénoms féminins, masculins, plus anciens et plus contemporains fait en sorte que chacun se sent interpellé. Un rapprochement entre les policiers et les citoyens est ainsi créé. Le slogan *Toujours à l'écoute* vient créer un lien entre le langage policier et l'accessibilité de ses membres envers la population.

La photographie principale, représentant toutes les générations et différentes nationalités, démontre la disponibilité du Service de police, faisant preuve de proximité et s'intégrant facilement à la population. L'ajout des trois photographies en action, dans diverses situations, permet d'illustrer l'implication du Service de police auprès de ses citoyennes et citoyens.

Cette nouvelle signature visuelle se transpose déjà dans un nouvel outil de communication : un stand d'exposition. Ce dernier sera majoritairement utilisé par l'équipe de la Division des affaires publiques ou encore lors d'activités de presse ou protocolaires.



## NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE DE LÉVIS ET NOUVELLE SECTION : SÉCURITÉ

À l'automne 2014, le nouveau site Internet de la Ville de Lévis a été dévoilé. Ainsi, les gens peuvent maintenant consulter les services offerts par le SPVL et différentes informations via la section Sécurité. Plus interactif, le site permet de remplir plus facilement et rapidement les formulaires dynamiques (en ligne) tels que : Autorisation de fermeture de rue et Assistance policière pour une activité. Également, les gens peuvent s'inscrire à l'alerte pour recevoir les communiqués du Service de police. Via le site Internet, le SPVL souhaite ainsi accroître son accessibilité auprès des citoyennes et citoyens.

### SONDAGE : LES LÉVISIENNES ET LES LÉVISIENS SE SENTENT EN SÉCURITÉ À LÉVIS ET SONT SATISFAITS DES SERVICES RENDUS PAR LEUR SERVICE DE POLICE

Offrir des services policiers de qualité à la population est une priorité pour la Ville de Lévis et le SPVL. C'est pourquoi, à l'automne 2014, le SPVL a fait réaliser une première étude pour connaître le sentiment de sécurité des Lévisiennes et Lévisiens ainsi que leur satisfaction à l'égard des services offerts. Réalisée par la firme de recherches et sondages SOM auprès de 584 répondants, répartis en fonction des arrondissements de la ville de Lévis, l'étude avait comme objectifs de :

- > mesurer la confiance des citoyennes et citoyens;
- > mesurer leur satisfaction envers les services offerts par le Service de police;
- > connaître la meilleure façon de les informer au sujet des services offerts.

Les résultats démontrent la présence d'un très fort sentiment de sécurité au sein de la population de Lévis. En effet, 96 % des citoyennes et citoyens de Lévis se sentent en sécurité tant dans leur quartier que dans le reste du territoire<sup>2</sup>. Selon l'étude, ils sont satisfaits de leur service de police et lui font confiance dans une proportion de 91 % et 93 %. Toutefois, les gens connaissent relativement peu les services offerts par le SPVL, avec seulement le tiers de la population qui se dit suffisamment informée des services. Finalement, les résultats révèlent que la meilleure façon de communiquer avec les citoyennes et citoyens demeure les outils de communication traditionnels, de format papier, comme les journaux et des documents imprimés envoyés par la poste.

2. Firme de recherches et sondages SOM (2014). *Sondage de satisfaction de la population de Lévis à l'égard de son service de police*, présenté à la Ville de Lévis, octobre 2014.



## TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

### « 9-1-1, QUELLE EST VOTRE URGENCE ? »

C'est par cette question que la répartitrice ou le répartiteur de la centrale 9-1-1 de la Ville de Lévis répond à votre appel d'urgence, qu'il provienne de la ville de Lévis ou encore d'une des quarante municipalités desservies par cette centrale. Et ce n'est que la première question d'une série qui vise avant tout à bien connaître l'objet de votre appel, l'endroit où les intervenants d'urgence sont requis, combien il y a de personnes en danger, qui sont ces personnes, quels sont les risques qu'elles encourent, s'il y a des blessés, des armes, des dangers pour les secours qui interviendront, etc.

Vous pourrez avoir l'impression de subir un questionnaire qui n'en finit pas alors que votre vie ou celle d'un proche est en danger, que vos biens matériels sont en péril ou qu'une situation dangereuse est en train de se produire. Rassurez-vous, ce n'est pas le cas : alors que le « preneur d'appels » tente de faire le tour de votre situation, un autre employé de la centrale 9-1-1 est déjà à l'œuvre pour renseigner les intervenants d'urgence requis. Cela peut être le « répartiteur police », déjà en communication radio avec le service de police municipal qui protège votre localité, ou encore le « répartiteur incendie », qui n'a pas tardé à appeler les équipes de pompiers en spécifiant le type d'événement en cours, sa localisation, la catégorie de risque du bâtiment s'il s'agit d'un incendie de bâtiment, la priorité de l'appel ainsi que les véhicules qui doivent être utilisés. Cette façon de procéder est très avantageuse : tandis que le « preneur d'appels » peut rester en ligne avec vous pour obtenir plus d'informations, son ou sa collègue utilise déjà les informations notées dans la carte d'appel du système RAO (répartition assistée par ordinateur) pour répartir les bons intervenants d'urgence.

La réponse et le traitement des appels d'urgence doivent donc être bien rodés ! En 2014, près de 110 000 appels ont été traités par le personnel de la centrale 9-1-1. C'est une douzaine d'appels par heure, auxquels s'ajoutent plus d'une vingtaine d'appels de nature administrative, soit un total de près de deux appels à la minute. Bien entendu, il ne suffit pas de répondre aux appels; il faut aussi, comme nous venons de le voir, les répartir soit aux policiers, soit aux pompiers, ou encore les transférer à une autre centrale qui, elle, se chargera des ambulanciers desservant le territoire concerné. La répartition des appels n'est pas seulement effectuée de façon vocale; tant les policières et policiers de Lévis que ceux de Bromont et de Sainte-Marie reçoivent, directement dans leur véhicule, la carte d'appel générée à la centrale 9-1-1, et ce, une ou deux secondes après la création de cette carte.



Certifiée par le ministère de la Sécurité publique en mars 2014, la centrale 9-1-1 de Lévis ne dort jamais. Sa trentaine d'employées et employés qualifiés sont sur le qui-vive, par équipes variant de 4 à 8 personnes, selon l'heure de la journée. Nous ne vous souhaitons pas d'avoir à les contacter, mais sachez que si vous devez le faire, vous pourrez compter sur des personnes dévouées et compétentes qui ont à cœur la sécurité des personnes.

Le gouvernement du Québec a adopté, en 2010, un règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence.

La centrale 9-1-1 de Lévis, après des ajustements internes portant notamment sur la tenue de registres de contrôle, l'élaboration de procédures de relève et la bonification d'équipements informatiques, ainsi que sur des travaux de nature électrique et téléphonique apportés aux bâtiments, a été la 13<sup>e</sup> centrale 9-1-1 (sur les 31 centrales au Québec) à obtenir le certificat de conformité du ministère de la Sécurité publique (MSP). Cette certification a donc impliqué plusieurs services de la Ville qui ont contribué à en faire un succès, soit, bien sûr, toute l'équipe de la centrale 9-1-1, la Direction des technologies de l'information, le Service des biens immobiliers, le Service de l'approvisionnement et le Service des équipements motorisés.

En 2014, le personnel de la centrale 9-1-1 de Lévis a créé :

- 108 961 cartes d'appel, pour une moyenne de près de 300 cartes d'appel par jour.

Pour le territoire de Lévis, cela représente 51 478 cartes d'appel.

## UNE PRÉSENCE POLICIÈRE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

À l'instar des répartitrices et des répartiteurs, les policières et les policiers du Service de police de la Ville de Lévis sont toujours disponibles pour répondre aux besoins de la population et veiller à la sécurité et à la surveillance du territoire. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les patrouilleuses et les patrouilleurs répondent aux appels qui leur sont transférés par le personnel de la répartition et prennent en charge les événements. Contribuant à la réalisation de la mission du SPVL, le personnel attiré à la surveillance du territoire joue un rôle essentiel au sein de l'organisation notamment en :

- > patrouillant stratégiquement le territoire de la ville, divisé en sept secteurs d'intervention;
- > recueillant de l'information policière;
- > contrôlant des périmètres de sécurité et protégeant les scènes de crime;
- > informant les citoyennes et les citoyens;
- > veillant à la sécurité routière.

Surtout, leur présence rassurante et professionnelle contribue à maintenir à un très haut niveau le sentiment de sécurité des citoyennes et citoyens.

Le personnel administratif du SPVL a traité, en 2014, 7 150 demandes de citoyennes et citoyens, que ce soit des demandes de documents ou de vérification d'antécédents judiciaires.



## DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS D'ENVERGURE

Du 1<sup>er</sup> au 7 septembre 2014, un tournoi de golf de renommée internationale, le Circuit des Champions, s'est tenu à Lévis, au Club de golf La Tempête. Après quatre années dans la grande région de Montréal, c'était une première dans la région de Québec. Les trois rondes officielles furent télédiffusées sur Golf Channel dans 205 pays et territoires, atteignant ainsi plus de 145 millions de foyers.

Pour le Service de police de la Ville de Lévis, cet événement a nécessité une grande préparation. Tout d'abord, le SPVL assurait la sécurité sur le site du tournoi, dans le secteur du terrain de golf ainsi qu'aux accès menant aux stationnements incitatifs. Comme ce site est situé dans un secteur résidentiel, les défis étaient multiples.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre le Comité consultatif des grands événements et les organisateurs du Circuit des Champions pour mettre à jour l'aménagement des lieux, le plan de sécurité et les plans d'urgence. Des visites de sites, particulièrement à Sainte-Hélène-de-Breakeyville et Charny, ont été effectuées pour bien planifier le stationnement incitatif, le trajet des navettes et le débarcadère pour les personnes qui ne font que passer. Un plan d'opération composé de cinq phases distinctes a été élaboré afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, la libre circulation des automobilistes et des piétons, la coordination des effectifs et la continuité des opérations régulières sur le territoire de la ville de Lévis.

Une agence de sécurité accréditée a également assuré la sécurité sur le site et aux entrées et sorties de celui-ci. Souignons que 500 bénévoles étaient présents sur le site pour faire l'accueil et l'encadrement.

Puisque le Circuit des Champions accueille les golfeurs les plus reconnus et accomplis de la planète, le mandat du SPVL ne se limitait pas seulement à la circulation, mais aussi à la protection de ces joueurs et des populations limitrophes. Malgré les foules importantes présentes lors du tournoi, tout s'est très bien déroulé, tant sur le plan de la sécurité que de la circulation entre le site et les stationnements incitatifs.

### TOUJOURS À L'ÉCOUTE LORS DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS : LE SPVL ÉTAIT PRÉSENT À CHACUN DE CES ÉVÉNEMENTS :

- Demi-marathon international Oasis de Lévis**
- Grande Traversée des Navigateurs**
- Raid Banque Nationale**
- Grand Défi Pierre Lavoie**
- Fête nationale**
- Fête nationale – Breakeyville**
- Fête du Canada**
- Course du Grand Lévis**
- Fête des voisins**
- Défi des dames de cœur Desjardins**
- Concert au crépuscule**
- Festivent**
- Grands Feux Loto-Québec**
- Festival Jazz etcetera de Lévis**
- Festirail de Charny**
- Marathon SSQ Lévis-Québec**
- Défi santé Desjardins**
- Fêtons DON la citrouille – Ferme Genest**
- Fêtes de quartier – Fermetures de rues**
- Fête de quartier – Saint-Rédempteur**

## EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis les dernières années, le SPVL accorde une grande importance à la sécurité routière sur son territoire et s'efforce de répondre aux préoccupations des Lévisiennes et des Lévisiens en matière de circulation. En 2014, le SPVL s'est fixé quatre priorités organisationnelles en matière de sécurité routière :

- > la distraction au volant;
- > la vitesse;
- > l'alcool au volant;
- > une présence assurée dans les secteurs résidentiels.

Tout au long de l'année, le SPVL a mené plusieurs opérations afin de répondre à ces priorités, en plus de participer à plusieurs campagnes de sécurité routière en collaboration avec d'autres organisations policières et Contrôle routier Québec dont, notamment, la *Semaine canadienne de la sécurité routière*, l'*opération Impact*, l'*opération VACCIN* (Vérification accrue capacité conduite – intervention nationale), la campagne de sensibilisation *PAS alcool* et l'*opération Texto au volant*. S'ajoute à cela, lors de la période de la rentrée scolaire, la campagne de sécurité routière du SPVL *À l'école, il y a aussi des limites*, qui a pour objectif de renforcer la sécurité dans les zones d'établissements scolaires de notre territoire.

### Des patrouilles spécialisées et diversifiées :

- > en vélo;
- > en moto;
- > en VTT;
- > en motoneige;
- > à pied lors de certains événements festifs;
- > en véhicule de patrouille.

En 2014, le SPVL a accompagné sur les routes les citoyennes et les citoyens lors d'une cinquantaine d'événements organisés par différents organismes de notre territoire. Que ce soit des marches, des sorties scolaires, des randonnées cyclistes ou des regroupements et des fêtes citoyennes, le SPVL s'efforce d'être à l'écoute des besoins des Lévisiennes et des Lévisiens.

Également, en 2014, environ 250 assignations de surveillance ont été effectuées par l'unité de sécurité routière en réponse aux préoccupations des citoyennes et des citoyens exprimées notamment au Centre de service à la clientèle de la Ville de Lévis.





## TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES FAMILLES, DES JEUNES ET DES PERSONNES ÂNÉES

### PRÉSENCE DES BRIGADIÈRES ET DES BRIGADIERS ADULTES ET JUNIORS PRÈS DES ÉCOLES

Dans le cadre de notre mission en sécurité routière, les brigadières et les brigadiers scolaires du SPVL sont présents auprès des écolières et des écoliers. En 2014, les brigadières et les brigadiers ont reçu une formation sur la façon de procéder pour faire traverser les enfants en toute sécurité. Également, les intersections nécessitant une brigadière ou un brigadier ont été analysées afin de nous assurer de répondre à la réalité des besoins des élèves en matière de sécurité routière. Afin de remercier le travail de ces femmes et ces hommes, fidèles au poste, beau temps mauvais temps, le SPVL les a reçus pour un déjeuner. Ce fut l'occasion de reconnaître leur travail et d'échanger avec eux.

Pour compléter cette brigade scolaire, le SPVL forme aussi près de 300 brigadières et brigadiers juniors, répartis sur l'ensemble du territoire. Ce sont des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année dont le rôle est d'assurer la sécurité des élèves aux abords des écoles primaires et dans les autobus scolaires. Reconnaissant du travail qu'ils accomplissent pour la sécurité de leurs pairs tout au long de l'année scolaire, notre service de police ne manque pas de souligner leur dévouement et leur mérite de diverses façons, notamment en organisant des activités de reconnaissance.

### LE SALON MAMANS ET FAMILLES 2014

En 2014, le SPVL a participé à la deuxième édition du *Salon mamans et familles* aux Galeries Chagnon. Pour l'occasion, le Service de police de la Ville de Lévis a tenu deux stands. Le premier a permis aux parents de remplir, pour chacun de leurs enfants, un carnet d'identification d'Enfant-Retour Québec. Le deuxième se trouvait à l'extérieur, où les gens ont eu accès aux équipements motorisés du SPVL : motos, motoneiges, fourgon cellulaire, véhicule de police de type Charger.

### LE PROJET GUES

À la fin de l'année 2013, le Centre aide et prévention jeunesse de Lévis, le Service de police de la Ville de Lévis et À Tire-d'Aile CALACS de Lévis (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) présentaient le Projet GUES (Gang utilisation exploitation sexuelle). Le Projet GUES vise à informer les jeunes de 12 à 17 ans, leurs parents ainsi que la communauté sur les différentes formes d'exploitation sexuelle et à les outiller pour y faire face : dangers reliés à l'utilisation d'Internet, à l'affichage, à l'auto-exploitation sexuelle (sexto), à la cyberprédation et à l'âge de consentement.

En 2014, 94 ateliers interactifs ont été réalisés dans presque toutes les écoles de Lévis. Au total, 2 600 élèves de deuxième secondaire ont été sensibilisés à cette problématique par les policières et policiers du SPVL, conjointement avec une intervenante de l'organisme À Tire-d'Aile CALACS. Également, deux animations auprès des parents ont eu lieu. Ces rencontres visaient à informer les parents sur les façons d'intervenir auprès de leurs adolescentes et adolescents, notamment quant à l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes.

En 2015, le Projet GUES se poursuivra auprès des parents et de nouvelles clientèles pour qui le contenu des animations a été adapté.

## CHAPELLE ARDENTE DE M. JEAN GARON

Le 1<sup>er</sup> juillet 2014 est décédé monsieur Jean Garon, ex-maire de la Ville de Lévis et ex-ministre péquiste. Son décès a engendré une grande couverture médiatique à travers le Québec. Comme la population souhaitait rendre un dernier hommage à un grand bâtisseur qui a contribué de façon exceptionnelle au développement du Québec et de la grande ville de Lévis, la dépouille de monsieur Garon a été exposée une journée en chapelle ardente à l'hôtel de ville de Lévis. Lors de cette journée, toutes les citoyennes et tous les citoyens qui le désiraient ont pu rendre un dernier hommage à cet homme et inscrire leur message de condoléances dans un registre prévu à cette fin.

C'était la première fois que le SPVL, en collaboration avec la Direction des communications de la Ville, avait à prendre en charge le déroulement de ce type d'événement. L'événement a demandé l'élaboration d'un plan d'opération spécifique afin de coordonner un nombre important d'effectifs policiers, d'assurer son bon déroulement et surtout la sécurité de la population. Ce plan prévoyait des stationnements alternatifs, un plan de circulation, le respect des stationnements en bordure des chemins publics, un plan de signalisation adéquat, la capacité de répondre à une urgence dans le périmètre d'opérations et sur le reste du territoire et, enfin, un plan de communication efficace pour renseigner et informer la population sur le déroulement et la possibilité de stationnements alternatifs. Dans le but de préparer cet événement, une rencontre du Comité consultatif des grands événements a eu lieu pour élaborer toutes les composantes principales de ce plan d'opération et assurer la coordination nécessaire entre les partenaires. De plus, des visites de sites ont été effectuées dans le but d'élaborer le plan de circulation.

Le matin de l'exposition en chapelle ardente, nos policiers en moto ont escorté la dépouille de monsieur Garon du complexe funéraire jusqu'à l'hôtel de ville. Le retour au complexe funéraire à la fin de la journée s'est également fait sous escorte policière. Lors des funérailles, le cortège funéraire était encore une fois sous escorte policière.

Considérant la notoriété de monsieur Garon, le SPVL s'est également préparé à assurer un service d'ordre professionnel pour assurer la protection des membres de la famille et de ses proches, des personnalités publiques présentes ainsi que des citoyennes et citoyens présents lors des événements.

La mise en place de toutes ces actions a permis d'atténuer les conséquences possibles que cet événement aurait pu produire sur les citoyennes et les citoyens.





## TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES PARTENAIRES

### LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET DES EMPÊCHEMENTS

Un des nombreux services que nous offrons à la population de Lévis et à de nombreux partenaires est la vérification des antécédents judiciaires et des empêchements ainsi que la prise d'empreintes pour des fins civiles. En 2014, le SPVL comptait 106 protocoles de vérification des antécédents judiciaires actifs, soit avec :

- > la Commission scolaire des Navigateurs;
- > 6 écoles privées;
- > 4 transporteurs scolaires;
- > 51 organismes partenaires de la Ville de Lévis;
- > 44 centres de la petite enfance et garderies.

Concernant les centres de la petite enfance et les garderies, le SPVL a rencontré, en 2014, les responsables de chacun des établissements du territoire à l'occasion du renouvellement des protocoles d'entente à la suite de l'adoption par le conseil municipal du Règlement RV-2014-13-50 sur la tarification pour les services rendus par la Direction du service de police.

S'ajoutent à cela toutes les vérifications qui ont été effectuées pour des demandes de vérification de casier judiciaire et de suspension de casier judiciaire. Le SPVL offre également un service de prise d'empreintes pour des fins civiles, soit dans le contexte de demandes d'adoption, de visa, d'immigration et de suspension de casier judiciaire (demande de pardon). En 2014, c'est près de 5 500 vérifications qui ont été effectuées par le SPVL. En décembre 2014, le SPVL a également effectué les vérifications des antécédents judiciaires des bénévoles d'Opération Nez rouge de Lévis, dans le cadre d'un partenariat avec un organisme local. Pour plus de détails, consultez l'annexe 4.1.

### DES DONNÉES ACCESSIBLES À L'ENSEMBLE DES AUTRES SERVICES DE POLICE

En 2014, il y a eu 121 903 entrées de données au module d'information policière (MIP) à la suite des 10 767 dossiers opérationnels produits par notre service. Cela a généré 14 441 données au système du CIPC dans les fichiers de personnes, de véhicules, de biens et de navigation. Le total des interrogations au réseau du CRPQ, regroupant le MIP, le CIPC et la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), a été de 2 133 480. Le total de mises à jour au réseau du CRPQ, regroupant le MIP et le CIPC, a été de 142 515, pour un résultat totalisant 2 275 995 interrogations et mises à jour.

Ce sont les efforts et la contribution de toutes et tous qui font la force du SPVL. Avec une collecte d'information complète, le travail des préposées à l'information policière sera ensuite très précis. Toutes ces informations sont indispensables à la communauté policière pour les appuyer dans leurs enquêtes.

## LE SPVL A RÉALISÉ DES PERQUISITIONS IMPORTANTES

En 2014, le personnel du bureau des enquêtes criminelles a traité le plus gros dossier de possession de pornographie juvénile de son histoire. En effet, à la suite d'une information reçue d'un citoyen qui a trouvé dans une poubelle plusieurs CD, les enquêteuses et les enquêteurs ont effectué une perquisition qui a permis de saisir 71 DVD contenant de la pornographie juvénile ainsi que 3 ordinateurs. Les techniciens de la Sûreté du Québec ont fait la vérification du matériel informatique et ont trouvé 2 916 vidéos contenant de la pornographie juvénile ainsi que 10 446 photos de jeunes enfants. Soulignons le travail d'un professionnalisme exemplaire de la personne responsable de ce dossier, dont le sujet était très sensible.

Dans le cadre du *Projet Métal*, le travail du personnel du bureau des enquêtes criminelles a mené à la plus grosse saisie de stupéfiants de l'histoire du SPVL et à l'une des plus grosses au Canada. Lors de ce projet d'enquête, le personnel a effectué une perquisition exceptionnelle, dont la valeur est estimée à plus de 3,5 millions de dollars :

- > Plus de 515 000 comprimés de méthamphétamines et d'amphétamines;
- > Plus 45 livres de cannabis et de haschich;
- > 18 litres de GHB;
- > Plusieurs kilogrammes de substances poudreuses analysées comme étant de la MDMA, de la cocaïne et des méthamphétamines en poudre;
- > Environ 20 000 \$ en argent comptant;
- > 4 véhicules pour une valeur de 75 000 \$.

## DES VÉHICULES DE POLICE PLUS « VERTS »

Dans le cadre de la stratégie de réduction de carburants lancée en 2014, qui vise à réduire la consommation de carburant de la flotte de véhicules de la Ville de 15 % d'ici la fin de l'année 2017, le SPVL a vu les 13 véhicules de police de type Charger recevoir les équipements de télémétrie de la technologie ORCA. Ce système permet d'arrêter le moteur du véhicule lorsqu'il tourne alors que la voiture n'est pas en déplacement. Le moteur redémarre lorsque le policier ouvre la portière ou bien appuie sur le bouton de démarrage. Également, le système redémarre automatiquement le moteur lorsqu'il détecte une baisse de voltage dans la batterie ou lorsque la température de l'habitacle descend sous les 12°C, afin que l'intérieur du véhicule puisse être maintenu à une température adéquate.

Grâce à cette technologie, le SPVL souhaite contribuer activement, en partenariat avec les autres directions de la Ville impliquées, à la stratégie de réduction de carburant qui vise à réduire l'émission de gaz à effet de serre, à réaliser une économie de carburant et à remettre une contribution à une cause sociale à titre d'incitatif et de source de motivation chez les employées et les employés de la Ville. En 2015, le SPVL continuera son implication dans la stratégie, notamment en installant la technologie sur les véhicules des superviseurs.





## TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE NOTRE ÉQUIPE

### POUR OFFRIR DE LA FORMATION CONTINUE

Les actions du SPVL en matière de formation sont guidées par les orientations du plan triennal de formation 2014-2015-2016, misant sur la valorisation du personnel par le développement d'une autonomie professionnelle responsable axée sur le développement des compétences.

En 2014, la trame de fond de la formation se dessinait en deux volets : la mise à niveau des connaissances et des habiletés des policières et des policiers, et le maintien des acquis. Ces interventions visaient à répondre à nos obligations légales et à la Loi sur la santé et la sécurité du travail, notamment en matière de conduite préventive.

Un total de 11 806 heures a été alloué à la formation. Ces heures ont été réparties dans les secteurs d'activité suivants :

Surveillance du territoire	8 135
Planification opérationnelle et enquêtes	1 823
Affaires publiques, relations avec la communauté et prévention	690
Administration et soutien opérationnel	1 158
<b>TOTAL DES HEURES</b>	<b>11 806</b>

Encore cette année, les monitrices et les moniteurs se sont impliqués pour offrir différents aspects de la formation : deux séances de tir ont été offertes à l'ensemble du personnel policier selon le nouveau parcours établi par l'École nationale de police du Québec; une formation portant sur la conduite préventive a été donnée aux policières et aux policiers chargés de la surveillance du territoire; et une mise à jour a été faite sur le contrôle de foule.

Les policières et la policiers ont suivi une formation en conduite préventive à l'automne 2014. Se déroulant sur un circuit fermé, cette formation leur a permis d'acquérir des techniques de conduite sécuritaires et d'apprendre à connaître leurs limites personnelles ainsi que celles du véhicule. Les conductrices et les conducteurs ont notamment pratiqué des virages serrés et des changements de voie rapide afin que cela demeure fluide et sécuritaire, et ce, même lors d'une situation avec un haut niveau de stress. Cette formation sera complétée par deux autres volets en 2015 et en 2016.

Par surcroît, nos policières et nos policiers ont pu bénéficier d'une formation juridique élaborée en partenariat avec la Direction des affaires juridiques et du greffe, offerte par deux procureurs de la Ville, permettant ainsi d'assurer l'harmonisation des procédures légales et le maintien de la conformité en matière de pouvoirs. Les mises à jour des compétences en réanimation cardiorespiratoire (RCR) se sont poursuivies et nous avons pu former notre premier agent évaluateur en matière de capacités affaiblies par les drogues.

À la suite de l'ajout de personnel à la Division de la planification opérationnelle et aux enquêtes, le niveau des compétences a été maintenu par l'apport de formation portant sur les différents types d'enquêtes suivants : procédures en lien avec les biens infractionnels et partenariat possible avec Revenu Québec, crimes à caractère sexuel et enquêtes à la suite d'un leurre ou d'un incendie.

Quant au personnel désirant développer ses connaissances en dehors des heures régulières de travail, 640 heures de cours leur ont été allouées afin de leur permettre de compléter des formations universitaires dans le domaine de la sécurité publique, des enquêtes policières ou de la gestion.

## UN NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL ENTRE LA VILLE DE LÉVIS ET SES POLICIÈRES ET POLICIERS

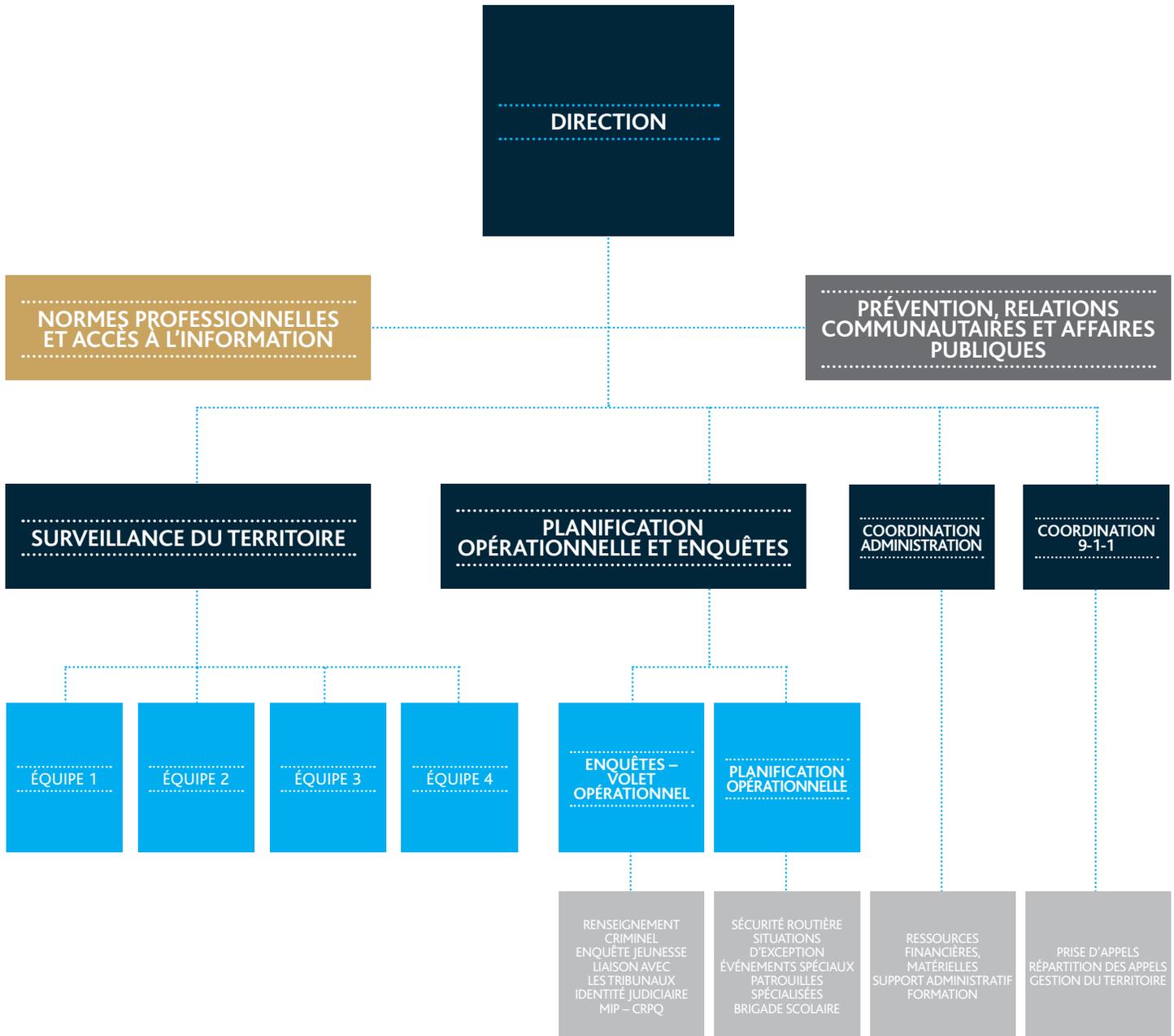
La Ville de Lévis et la Fraternité des policiers de Lévis ont procédé à la signature d'une nouvelle convention collective qui se terminera le 31 décembre 2018. Cette entente est survenue à la suite de discussions basées sur la confiance et la bonne foi des parties, dans le respect du cadre financier de la Ville et de la capacité de payer des contribuables. Une gestion axée sur la flexibilité, l'efficacité et la présence au travail devrait en découler.



# ANNEXES

## 1. ORGANIGRAMME

AU 31 DÉCEMBRE 2014



## 2. PROFIL DE NOTRE PERSONNEL (AU 31 DÉCEMBRE 2014)

### 2.1 Distribution des effectifs selon leur fonction

PERSONNEL POLICIER	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Directeur	1
Inspecteur-chef / Inspectrice-chef	2
Inspecteur	1
Capitaine planification opérationnelle	1
Capitaine sécurité routière	4
Capitaine enquêtes volet soutien opérationnel	1
Sergent / Sergente équipes rotatives	8
Sergent prévention	1
Sergent à la sécurité routière	1
Sergent-détective principal / Sergente-détective principale	2
Sergent-détective / Sergente-détective	19
Agent/Agente en intervention jeunesse	2
Policier / Policière à la surveillance du territoire	88
Agent / Agente à la sécurité routière	7
Agent de liaison	2
Agent / Agente préventeur et relationniste	3
Agent de formation	1
Technicien en identité judiciaire	2
Sergent-détective aux renseignements criminels	1
Agent / Agente à l'accueil	2
Policier / Policière temporaire à la surveillance du territoire	23
<b>TOTAL DU PERSONNEL POLICIER</b>	<b>172</b>

PERSONNEL CIVIL	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Coordonnateur / Coordinatrice	2
Conseillère en soutien opérationnel	1
Analyste en renseignements criminels	1
Agente principale à l'information policière	1
Répartiteur principal / Répartitrice principale 9-1-1	2
Secrétaire de gestion et préposée au soutien opérationnel	13
Préposée à l'information policière	4
Répartiteur / Répartitrice 9-1-1	18
Commis aux pièces à conviction et équipements	2
Brigadier / Brigadière scolaire	51
Répartiteur / Répartitrice temporaire 9-1-1	12
<b>TOTAL DU PERSONNEL CIVIL</b>	<b>107</b>



## 2.2 Distribution de notre personnel permanent par année de service

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE D'EMPLOYÉS <sup>3</sup>
Moins de 6 années	18
6 à 10 années	49
11 à 15 années	31
16 à 20 années	29
21 à 25 années	39
26 années et plus	27
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	<b>193</b>

## 3. PROFIL BUDGÉTAIRE <sup>4</sup>

### 3.1 Budget et environnement

BUDGET ET ENVIRONNEMENT	BUDGET ORIGINAL 2013 (\$)	BUDGET ORIGINAL 2014 (\$)
Budget du Service de police	23 374 151	23 750 798
Budget de la Ville de Lévis	225 725 000	231 525 000
Budget du Service / Budget de la Ville	10 %	10 %
Population	140 931 <sup>5</sup>	142 210 <sup>6</sup>
Coût du service par personne	166	167

### 3.2 Nos dépenses

DÉPENSES	RÉEL AU 31 DÉC. 2014 (\$)
Rémunération du personnel	19 421 606
Cotisations de l'employeur	4 836 544
Transport et communication	65 698
Services professionnels	308 940
Location et achat d'équipement	518 129
Subventions	137 829
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>25 288 746</b>

<sup>3</sup> Ce nombre exclut les brigadières et les brigadiers.

<sup>4</sup> Rapport financier 2014 de la Ville de Lévis

<sup>5</sup> Décret de la population 2013, no 1218-2012, Gazette officielle du Québec, 19 décembre 2012

<sup>6</sup> <https://www.ville.levis.qc.ca/la-ville/statistiques/> Site internet de la Ville de Lévis (Consultation en ligne le 2015-05-07)

### 3.3 Nos revenus

REVENUS	RÉEL AU 31 DÉC. 2014 (\$)
Revenus de la centrale 9-1-1	1 749 489
Vérifications d'antécédents judiciaires	119 727
Perception des frais divers	107 899
Revenus du contrôle d'animaux domestiques	245 365
Perception pour prêts de service	129 223
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 351 703</b>

## 4. STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

### 4.1 Vérification des antécédents judiciaires et des empêchements

TYPES DE VÉRIFICATIONS	NOMBRE DE VÉRIFICATIONS
Commission scolaire des Navigateurs et écoles privées	790
Transporteurs scolaires	13
Centre de la petite enfance (CPE) et garderies	1 279
Bénévoles	1 977
Responsables auprès de personnes vulnérables (RPV)	283
Demande de vérification de casier judiciaire	916
Demande de pardon	83
Demandes de prises d'empreintes civiles	75
<b>TOTAL</b>	<b>5 416</b>



## 4.2 Nature des cartes d'appel en 2014

NATURE DES CARTES D'APPEL EN 2014	NOMBRE DE CARTES D'APPEL
Assistance à une personne	9 928
Transport par ambulance	6 941
Appel 9-1-1 non fondé/sans vocal	5 210
Alarme intrusion/vol	3 209
Duplicata de carte/Appels multiples	2 812
Accident matériel	2 436
Appel pour Voirie/Hydro/Câble/Autre	1 424
Appel en rapport avec un animal	1 119
Plainte du public/Bruit	1 019
Accident/Délit de fuite	813
Vol	724
Véhicule saisie/abandonné/retrouvé/remisé	630
Conduite capacité affaiblie/dangereuse/rage au volant	616
Règlement municipal	574
Alarme/Programme PAIR	553
Personne suspecte/Rôdeur/Interpellée	545
Assistance - service d'urgence (police, incendie, ambulance)	524
Exécution de mandat	491
Chicane (famille, voisin, entre individus)	482
Personne en détresse/en crise/trouble santé mentale	465
Accident avec blessé	443
Méfait	403
Voies de fait	321
Introduction par effraction	293
Conseil à un citoyen/Affaire civile	274
Objet perdu ou trouvé	270
Drogue (Culture, Possession, Production, Trafic)	243
Constatation de dommages	242
Intervention policière	205
Demande d'escorte policière	203
Personne se rapportant (Liberté conditionnelle/Prise d'empreintes)	192
Bris probation/engagement	189
Fraude/Fausse monnaie/Monnaie contrefaite	186
Disparition/Fugue	179
Tentative de suicide	176
Proférer des menaces	160
Information du public (rapport événement)	156
Alarme bouton panique/détresse	152
Vol de véhicule	93
Décès	87
Alarme hold-up	82
Agression sexuelle	80
Destruction - arme à feu, munitions	77
AUTRES	3 683
<b>TOTAL</b>	<b>48 904</b>

### 4.3 Bilan des constats d'infraction

Voici le bilan général des constats d'infraction en 2013 et 2014

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS	2013	2014
Infractions liées à la circulation	14 604	14 416
Infractions liées au stationnement	7 195	5 598
Infractions liées au règlement – Paix et bon ordre (RV-2010-09-41) et Piste cyclable (RV-2010-09-78)	803	680
<b>TOTAL</b>	<b>22 602</b>	<b>20 694</b>

Voici le bilan détaillé par catégorie pour les constats émis pour les infractions liées à la circulation et celles liées à la paix et bon ordre.

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS RELATIVEMENT À LA CIRCULATION	2013	2014
Immatriculation	25	29
Non porteur – Immatriculation	288	333
Non porteur – Assurance	788	798
Permis de conduire	109	101
Non porteur – Permis de conduire	226	210
Cellulaire au volant	462	493
Silencieux non-conforme	383	387
Vitesse	6 833	6 653
Virage à droite sur feu rouge	66	82
Feux de circulation	511	476
Arrêt obligatoire	1 088	947
Port de la ceinture de sécurité	494	367
Dépassement d'un autobus scolaire	18	16
Autres	3 313	3 524
<b>TOTAL CIRCULATION</b>	<b>14 604</b>	<b>14 416</b>

CATÉGORIES DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL - PAIX ET BONNE ORDRE (RV-2011-10-77) - PISTE CYCLABLE (RV-2010-09-78)	2013	2014
Bruit	66	51
Injure à un policier	214	204
Consommer boisson alcoolique	19	19
Ivresse	143	127
Refus de quitter	14	7
Présence dans les parcs	58	41
Autres	289	231
<b>TOTAL PAIX ET BON ORDRE ET PISTE CYCLABLE</b>	<b>803</b>	<b>680</b>

## 5. BILAN ROUTIER EN 2014

ACCIDENTS DE LA ROUTE	2010	2011	2012	2013	2014	Variations entre 2013 et 2014
Collision mortelle	5	4	5	3	3	-
Collision avec blessé	654	606	614	548	560	2,2 %
Collision dommage matériel + 2 000 \$	1 361	1 424	1 415	1 352	1 386	2,5 %
Collision dommage matériel - 2 000 \$	650	717	635	702	642	-8,5 %
Collision mortelle hors chemin public	0	1	0	0	0	-
Collision avec blessé hors chemin public	0	2	0	0	2	-
Collision dommage matériel + 2 000 \$ hors chemin public	182	155	157	196	184	-6,1 %
Collision dommage matériel - 2 000 \$ hors chemin public	247	278	302	299	293	-2 %
Collision délit de fuite Code de la sécurité routière	722	673	540	83	18	-78 %
Incendie d'un véhicule en mouvement	0	2	0	0	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 821</b>	<b>3 862</b>	<b>3 668</b>	<b>3 183</b>	<b>3 088</b>	<b>-3 %</b>

## 6. ÉVOLUTION DES DÉLITS ET DES INFRACTIONS EN 2014

Les statistiques 2014 démontrent que Lévis connaît un faible taux de criminalité. En matière d'infractions au Code criminel<sup>7</sup>, on y observe entre autres une baisse de la criminalité contre les biens (-10,2 %) ainsi qu'une importante diminution des autres infractions au Code criminel (-32,7 %) expliquent cette baisse. Notons que le taux de criminalité contre la personne est demeuré stable en 2014 par rapport à 2013.

CATÉGORIES D'INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL ET AUX LOIS FÉDÉRALES	2010	2011	2012	2013	2014	Variations entre 2013 et 2014
Crimes contre la personne	999	796	811	815	821	0,7 %
Crimes contre la propriété	2 846	2 751	2 244	1 879	1 687	-10,2 %
Autres infractions au Code criminel	586	518	500	499	336	-32,7 %
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS)	367	379	300	316	384	21,5 %
Autres lois fédérales	52	46	39	29	18	-37,9 %
Délits criminels à la circulation (incluant les délits de fuite sans victime)	512	507	651	1 127	1 136	0,8 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 362</b>	<b>4 997</b>	<b>4 545</b>	<b>4 665</b>	<b>4 382</b>	<b>- 6,1 %</b>

<sup>7</sup> Excluant les infractions criminelles relatives à la conduite de véhicules telles que la conduite avec facultés affaiblies et le délit de fuite.

## 7. STATISTIQUES DES PLAINTES EN DÉONTOLOGIE POLICIÈRE EN LE 1<sup>ER</sup> JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2014

PLAINTES REÇUES		NOMBRE DE DOSSIERS	NOMBRE DE POLICIERS
Nombre de plaintes		17	21
DÉCISIONS PRISES À LA RÉCEPTION DES PLAINTES			
Enquête		0	0
Conciliation		7	10
Refus d'enquêter		10	11
Désistement		0	0
TRAITEMENTS DES DOSSIERS EN CONCILIATION OBLIGATOIRE			
Conciliation obligatoire		7	0
Mettre fin à la conciliation		0	2
Conciliation réussie		0	2
Échec de la conciliation		0	0
Désistement		0	0
TRAITEMENT DES DOSSIERS EN ENQUÊTE			
Enquête décrétée à la réception de la plainte et suite à une mettre fin ou échec de la conciliation.	Sans enquête criminelle	0	0
	Avec enquête criminelle	0	0
Enquête en cours ou en cour de complément		0	0
Rapport d'enquête ou de complément soumis (attente de décision)		0	0
Mettre fin à l'enquête		0	0
Rejet de la plainte après l'enquête		0	0
Offre de conciliation facultative		0	0
Citation devant le Comité de déontologie policière		0	0
Désistement		0	0





